

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de l'Éducation

Le 22 avril 2026 à 18h30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle sera disponible le 22 avril 2026, à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisse-education

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)
- Voter pour élire des membres du conseil d'administration



Élection au conseil d'administration

7 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 2 postes pour le groupe 1 : Secteur Centre et Sud
- 3 postes pour le groupe 2 : Secteur Est
- 2 postes pour le groupe 3 : Secteur Nord et Ouest (dont 1 poste de 3 ans et 1 poste de 2 ans)

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 9 février 2026 à 16h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe Secteur Centre et Sud Votation en différé	Groupe Secteur Est Élue par acclamation	Groupe Secteur Nord et Ouest Élues par acclamation
FAURE, Olivier	DOUCET, Hélène	COUTURIER, Caroline
KAMTCHOU, Célestine		HÉROUX, Geneviève
MARRELLI, Nancy		
TURCOT, Stéphanie		

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisseeducation ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 16 mars 2026

Jean-Yves Ouellet, secrétaire